



CHARGEURS

Assemblée Générale Mixte des Actionnaires du 14 mars 2016

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Les actionnaires de Chargeurs sont convoqués en Assemblée Générale Mixte

le 14 mars 2016 à 17 heures 00
au Centre d’Affaires Paris Trocadéro
112 Avenue Kleber
75116 Paris – France

L’avis préalable à cette Assemblée Générale prévu par l’article R. 225-73 du Code de commerce, comportant l’ordre du jour, les projets de résolutions et les principales modalités de participation, de vote et d’exercice des droits des actionnaires a été publié au Bulletin d’Annonces Légales Obligatoires (BALO) n° 16 du 5 février 2016. L’avis de convocation est prévu au BALO du 24 février 2016.

Les informations visées à l’article R. 225-73-1 du Code de commerce sont publiées à compter de ce jour sur le site internet de la société (rubrique Assemblée Générale).

Les documents prévus par l’article R.225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l’assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables.

22 février 2016